



Intervention liminaire – Plénière du 08/10/20

Patrick TASSIN

*Seul le prononcé fait foi.*

Cher-e-s Collègues,

Je tiens tout d'abord à vous dire tout le plaisir que j'ai à vous retrouver ici aujourd'hui. Je vous remercie chaleureusement de votre présence et de votre implication dans notre institution, malgré les conditions difficiles.

Certes, le CESER a continué à mener ses travaux puisque, aujourd'hui, nous allons en présenter, en débattre et en valider. Certes, le bureau a dû se substituer à la plénière pour répondre à des urgences, émettre des avis sur saisine du Président Rottner. Mais nous sommes tous bien conscients que rien ne vaut des retrouvailles régulières en présentiel pour mener nos travaux.

Cela dit, la période difficile que nous venons de vivre, et qui n'est pas terminée, nous a aussi montré que les méthodes de travail à distance, le télétravail, mais aussi les visioconférences ou les Webinaires, les conférences téléphonées, nous permettent aussi de gagner du temps, d'être tout aussi efficaces et nous autorisent à masquer les distances qui nous séparent dans cette vaste région.

Aujourd'hui, nous tenons une assemblée plénière très particulière. D'abord parce que c'est la première fois que nous nous réunissons tous ensemble, en présentiel, depuis près de 10 mois.

Je remercie la très forte implication des équipes du CESER et du Conseil régional qui nous ont aidé à préparer cette assemblée en garantissant un protocole sanitaire strict mais indispensable. Les efforts fournis sont très importants, et nous mesurons la charge supplémentaire de travail que cela a engendré.

Vous avez, individuellement, une responsabilité pour que cette journée de travail se passe bien, en respectant avec précision le protocole nécessaire au bon déroulement de notre plénière. Cela s'impose à nous toutes et tous pour limiter au maximum les risques sanitaires. Nous devons contrôler notre température. Nous devons porter le masque tout au long de la journée, ici et dans tous les espaces clos. Nous devons conserver l'ensemble des gestes barrières, y compris pendant le repas, avec notamment la distance physique et le respect du tracé pour circuler.

Le protocole nous a imposé de placer chacune et chacun d'entre vous par ordre alphabétique dans cette salle, puis dans la répartition des salles pour le

déjeuner. Pendant nos travaux, il faudra limiter au maximum les déplacements, sauf urgence particulière.

Comme je le disais en introduction, si, aujourd'hui, c'est la première fois que nous nous retrouvons physiquement depuis près d'un an, notre CESER n'est pas resté inactif.

Pourtant, non seulement l'état d'urgence sanitaire nous empêchait de nous réunir, mais il n'obligeait plus l'exécutif régional, et ce jusqu'au 30 octobre prochain, à nous saisir sur les sujets d'habitude obligatoires.

Malgré cela, nous avons été saisi par le Président Rottner, pour émettre des avis, par l'intermédiaire de notre bureau, sur le compte administratif, sur le Budget supplémentaire puis sur la Stratégie régionale d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. C'est une marque de confiance de l'exécutif envers notre CESER puisque rien ne lui imposait d'allonger ses délais de travail pour nous communiquer à temps les documents nécessaires.

Notre ordre du jour, avec les différents rapports qui vont vous être présentés, témoigne également de la forte activité qui nous a mobilisés ces derniers mois. Nous avons continué les différents travaux engagés, dans des conditions nouvelles, où nous avons dû faire preuve parfois de créativité et de réactivité, même si je suis bien conscient que les outils techniques permettant le travail à distance ont encore besoin d'être améliorés. Il a fallu nous adapter, pour pleinement prendre en compte, dans ce que nous avons engagé, l'onde de choc qu'ont constitué l'émergence de la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales. Cela a évidemment bouleversé les réflexions amorcées dans chaque travail. Nous avons revisité tout ce qui était en voie d'être finalisé pour amener aussi l'éclairage lié à cette crise.

Et puis cela nous a également conduit à ouvrir d'autres travaux non prévus, dans des délais extrêmement courts. Je pense notamment à la motion, adoptée par notre bureau, concernant les personnes en situation de pauvreté et de précarité, ainsi que leurs organisations suite à la crise. Le bureau du CESER a également adopté, en votre nom, une autre motion concernant la gare de Vandières et son financement partiel par les fonds européens.

Dans cette période difficile, nous nous sommes aussi impliqués dans le plan de relance « Business Act » du Conseil régional, entre autres, en proposant des pistes

pour l'après-crise, pour une refondation environnementale, économique et sociale. Le bureau en a validé, en juin dernier, une première expression synthétique dont vous avez été destinataires. Nous développons actuellement ce travail que nous examinerons ensemble, si tout va bien, en décembre prochain.

Aujourd'hui nous avons donc 5 rapports et projets d'avis qui vont vous être présentés. 11 autres sont en cours de finalisation, et qui doivent vous être présentés d'ici la fin de l'année, sans compter les saisines obligatoires qui interviendront, notamment le projet de budget 2021.

Et puis, vous le savez puisque la très grande majorité d'entre vous ont participé à notre Webinaire le 30 septembre, puis à 6 visios qui lui ont succédé : nous avons initié un travail en vue de simplifier notre fonctionnement et notre règlement intérieur pour la seconde moitié de ce mandat qui va débiter en janvier prochain.

C'est donc aujourd'hui un moment important qui, malgré toutes les contraintes et grâce aux multiples précautions que nous prenons, atteste de notre volonté de continuer de faire vivre, à notre mesure, le débat, l'exercice de la démocratie, le rôle primordial de la société civile. Cette crise aura aussi permis de rappeler toute l'importance de ce que d'aucuns appellent les corps intermédiaires, pour permettre au pays de vivre malgré des difficultés extrêmes et de trouver des solutions innovantes face à l'impossible.

Cher-e-s Collègues, vous pouvez être fier-e-s de représenter la société civile organisée du Grand Est.

La société civile et ses organisations, même dans l'urgence, jouent effectivement un rôle primordial. C'est aussi une des clés de la réussite de la sortie de la crise. Nous mesurons combien il peut être encore plus difficile dans cette période, pour les pouvoirs publics, de prendre les décisions les plus efficaces, les mieux comprises et partagées. A l'échelon régional, notre CESER, l'ensemble des organisations que nous représentons, ancrées socialement et territorialement, jouent un rôle actif et essentiel, et cela se voit plus clairement en période de crise.

A Monsieur le Président du Conseil régional, comme à Madame la Préfète de Région, je tiens à exprimer notre entière disponibilité pour amplifier encore ce rôle central.

Pour terminer sur notre ordre du jour, les différents travaux présentés à cette plénière touchent à des sujets qui étaient déjà très importants avant la crise mais qui, aujourd'hui, prennent très certainement une dimension encore plus stratégique.

Nous allons d'abord examiner un projet d'avis qui nous a été demandé par le Président Rottner puisqu'il s'agit d'une saisine que nous avons intitulé : « La société civile transfrontalière – Pour une démocratie participative proche des citoyens, à l'échelle des bassins de vie ». Nous y abordons une question essentielle posée à notre Région : la coopération transfrontalière, enjeu majeur pour le Grand Est et pour le pays entier, qui peut s'appuyer sur la participation de la société civile pour construire un avenir commun. Là aussi, la crise sanitaire a été un révélateur de l'urgence de s'y engager réellement.

Nous aborderons ensuite une seconde saisine du Président Rottner, intitulée « L'égalité entre les femmes et les hommes, sujet majeur pour la cohésion au sein de notre société contemporaine ». Là encore, les inégalités entre les femmes et les hommes se sont nettement plus révélées du fait de la crise. Hélas, les progrès précédemment acquis dans ce domaine en ont été d'autant plus fragilisés.

Nous concluons notre matinée par l'examen du projet d'avis « Impulser une citoyenneté active et responsable, pour se réapproprier le développement humain et durable de nos territoires ». Cette autosaisine fait suite aux trois travaux de prospectives engagés sur trois zones d'emploi de notre région, en associant les Conseils de développement et les forces vives de ces territoires, à qui nous adressons nos plus chaleureux remerciements pour leur implication. Ce travail de prospective a évidemment eu aussi son cadre complètement bouleversé par la survenue de la crise sanitaire, qui aura au moins eu le mérite de venir conforter le résultat des travaux engagés quant aux réponses possibles pour faire face aux défis des enjeux climatiques, de l'emploi et de la vie dans les territoires.

Cet après-midi, nous reprendrons nos travaux avec une autre autosaisine sur « Le vieillissement de la population dans le Grand Est : répondre à la pluralité des parcours de vie ». Nous le savons, notre région se caractérise assez particulièrement par un vieillissement et une mortalité prématurée de la population supérieure à la moyenne nationale. Le Grand Est a malheureusement été l'une des régions les plus meurtries par la pandémie. Cela a rendu le sujet de ce travail d'autant plus pertinent dans ce contexte.

Enfin, nous terminerons l'examen de nos projets d'avis par celui concernant les politiques relatives à la jeunesse. Alors que la crise économique et sociale galope, la jeunesse doit être encore plus au centre de nos préoccupations. Les premières préconisations qui vont vous être soumises pourront être utiles pour aider à garantir un avenir à notre jeunesse.

Voilà, cher-e-s collègues, je vous ferai une petite communication à l'issue de cette séance plénière, en fin de journée.

Je vous remercie pour votre attention et pour votre bienveillance dans le respect des mesures qui doivent nous protéger les unes et les autres.

Patrick TASSIN | 08 octobre 2020